

## Etat Initial de l'Environnement

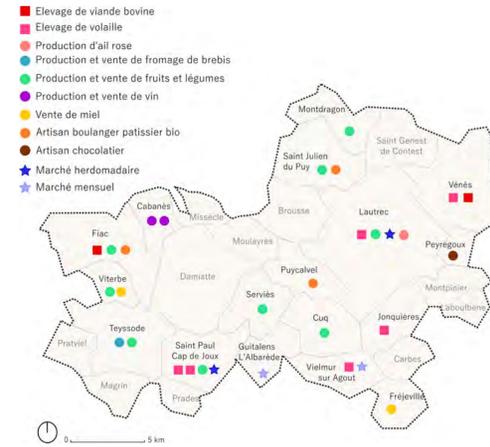
QUELQUES CHIFFRES

- Une **activité agricole** prépondérante dans le paysage local: **68%** du territoire intercommunal couvert par des cultures
- Une faune patrimoniale riche avec environ **40 espèces** à protéger
- **26 espèces végétales patrimoniales** à protéger
- **9%** du territoire artificialisé
- **23%** du territoire est composé d'habitats naturels



## LE FONCTIONNEMENT LOCAL

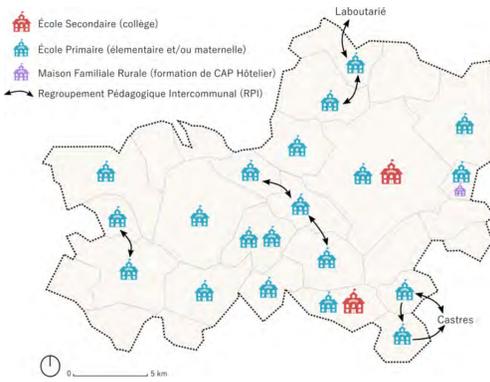
Bien que dépendante des pôles urbains extérieurs, la CCLPA est un territoire disposant d'une offre satisfaisante de commerces et services de proximité, d'établissements scolaires, de circuits courts et d'activités de loisirs. L'enjeu majeur est de pérenniser cette offre locale et de promouvoir ces atouts afin de garantir l'identité territoriale.



## L'ENVIRONNEMENT NATUREL

Le territoire comprend de nombreuses espèces patrimoniales et milieux remarquables.

Le PLUi constitue alors un levier important pour assurer la protection des espaces à enjeu écologique fort, tels que la trame verte et bleue constituée de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques à préserver.

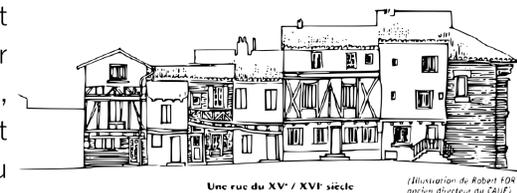
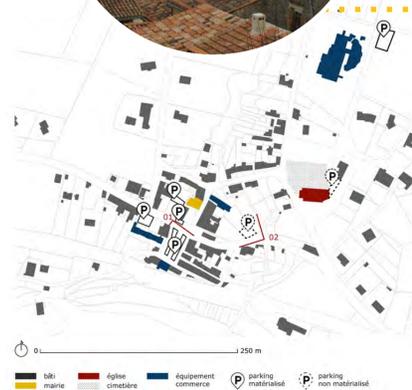


## LES OBJECTIFS

- Proposer des modes de transport plus diversifiés
- Valoriser les routes en belvédère qui permettent de faire découvrir le paysage
- Préserver la qualité écologique des cours d'eau
- Limiter l'urbanisation linéaire le long des routes
- Limiter les espaces vacants dans les centres anciens
- Valoriser les monuments historiques, les sites exceptionnels et l'architecture traditionnelle
- Développer l'offre de proximité qui assure la vie locale

## LA TRAME URBAINE

La CCLPA compte **trois pôles urbains structurants** : Lautrec, Vielmur-sur-Agout et Damiatte - Saint-Paul-Cap-de-Joux. L'analyse de la trame urbaine permet de distinguer différentes typologies de bâti : **un tissu bâti dense et ancien dans les centres-bourgs** et, en périphérie, **un tissu plus épars et décousu**. Au fil des années, les communes se sont étendues avec le développement de **l'habitat pavillonnaire**, en continuité ou à l'écart du centre ancien. Le PLUi est un outil important pour **encadrer le développement de l'urbanisation** et protéger la qualité patrimoniale et paysagère du territoire.



## L'ANALYSE PAYSAGÈRE

Le relief, caractérisant le paysage, alterne entre **vallées et collines** dont les sommets accueillent de nombreux **marqueurs du patrimoine**. Par ailleurs, la présence d'un **réseau hydrographique** important sur le territoire a permis le développement d'une végétation remarquable aux abords des cours d'eau. Au niveau des entrées de ville, les **alignements de platanes** viennent structurer le paysage, de part et d'autre des axes routiers.



## LES RISQUES MAJEURS DU TERRITOIRE

- ▶ Le risque **inondation** (aux abords du Dadou et de l'Agout)
- ▶ Le risque **mouvement de terrain**
- ▶ Le risque **feu de forêt**
- ▶ Le risque **transport de matières dangereuses**
- ▶ Le risque **rupture de barrage**